



Commune de GARAT
(Charente)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

Délibération n° 2016-06-01

Nombre de conseillers

Afférents au conseil municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 13 + 4 représentés
Absents : 2

Date de la convocation

02/06/2016

Objet de la délibération

Elaboration du PLU
Bilan de concertation

L'an deux mil seize, le huit juin à 20h00, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Marc CHOISY, Maire.

Présents : M. Choisy, Maire

M. Vergnaud, M. Rullier, Mme Fleurant, M. Dugué, adjoints
Mme Simonnot, M. Primault, M. Bonnin, M. Cahorel, Mme Bosquet, Mme Nouard, M. Faure, Mme Faucher, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs: Mme Merienne à M. Dugué, Mme Roy à M. Bonnin, M. Saillio à M. Primault, M. Drouaud à M. Rullier.

Absents: Mme Labbaci, Mme Drinkwater.

Secrétaire: M. Vergnaud

Préalablement à l'arrêt du projet de P.L.U., M. le Maire reprend les pages du rapport de présentation du projet faisant état du bilan de la concertation mise en œuvre conformément aux modalités définies par la délibération du conseil municipal en date du 13 septembre 2012 prescrivant l'élaboration du P.L.U.

La concertation avec le public s'est déroulée tout au long de la procédure.

L'élaboration du PLU de Garat s'est accompagnée d'un échange avec la population organisé sur la base de rencontres, de trois réunions publiques, d'articles de presse et d'une exposition.

Tout au long de la procédure, un registre s'est tenu à la disposition du public à la mairie.

Plusieurs articles dans la presse locale (Charente Libre et Bulletin municipal) ainsi que sur le site internet de la commune, ont tenu informée la population de l'état d'avancement du projet et de ses grandes orientations

Plusieurs rencontres avec les acteurs économiques locaux se sont également déroulées avec:

- les exploitants agricoles, les 24 octobre 2013 (diagnostic) et 29 avril 2016 (zonage),
- autres acteurs économiques (entrepreneurs des zones d'activités) le 24 octobre 2013.

- Une réunion spécifique a été organisée avec la carrière Audoin en présence des services de la DREAL et de la DDT sur le projet d'extension à Peu Sec.
- Une réunion spécifique a été organisée avec la SAS Cinescop (Mégarama) en présence des services de la DREAL, de la DDT, du SMA, de la CCVE, du CREN, de Charente Nature sur le projet d'extension du parc de stationnement.

Trois réunions publiques, à laquelle ont assisté à chaque fois une cinquantaine de personnes, se sont tenues à la salle polyvalente de Garat :

- le 28 novembre 2014 afin de présenter le diagnostic et les enjeux du PLU,
- le 05 juin 2015 afin de présenter le projet de PADD,
- le 29 avril 2016 afin de présenter la traduction réglementaire du projet – zonage – règlement du PLU.

Les échanges au cours de ces réunions publiques ont beaucoup porté sur la réduction des zones constructibles en particulier de la zone NB du POS. Ont également été évoqués le devenir de l'activité agricole, le besoin de diversification de l'activité pour les années à venir ainsi que la nécessaire préservation du patrimoine comme vecteur d'identité. Le PLU intègre effectivement ces enjeux

La concertation avec les exploitants et acteurs économiques a finalement permis d'amender le document de la manière suivante : classement des bâtiments agricoles en zone A, repérage de bâtiments dans la zone A et N susceptibles de changer de destination, ajustement de la zone N et NP et extension des EBC aux abords du site de la carrière de Peu Sec. »

Enfin, M. le Maire a reçu en rendez-vous de nombreux propriétaires pour répondre à leurs questions.

Par ailleurs, chacune des phases de l'étude s'est conclue par une réunion avec les Personnes Publiques Associées (services de l'Etat - chambres consulaires - Ets publics intercommunaux - communes voisines ...)

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le bilan de concertation ci-dessus.

Fait et délibéré à Garat, le 08 juin 2016
 Pour extrait conforme au registre
 Garat, le 20 juin 2016
 Le Maire, signé : Jean-Marc CHOISY

